

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Science politique

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, administration, sciences politiques et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master mention *Science politique*, qui est intégré à l'offre d'enseignement de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Strasbourg, vise à fournir une formation en sciences politiques et sociales qui soit utile pour l'exercice professionnel d'une grande diversité de métiers dans les trois domaines auxquels il prépare : celui de la culture, celui de l'économie sociale et solidaire, celui lié à l'étude, au conseil ou à l'évaluation de l'action, de l'administration et de la communication publiques.

Après une première année, commune avec le master *Politiques européennes* et dénommée *Sciences politiques et sociales*, qui reste assez généraliste en sciences politiques et sociales, la deuxième année s'organise en trois spécialités : *Sciences sociales du politique* ; *Politique et gestion de la culture* et *Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire*. Cette dernière spécialité est cohabilitée par l'Université de Strasbourg et l'Université de Haute-Alsace.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de la formation sont correctement précisés. Il s'agit de fournir aux étudiants des éléments de sciences sociales et politiques nécessaires à leur future pratique professionnelle (méthodologie, connaissance, pratique de l'écrit et de l'oral), tout en favorisant la spécialisation progressive des étudiants dans trois grands domaines : métiers de la culture, de l'économie sociale et solidaire ou métiers liés à l'action publique ou à la recherche en science politique. Ces exigences sont en accord avec l'objectif de formation de cadres d'institutions publiques ou privées. Les métiers visés sont clairement définis, notamment dans les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) : métiers d'administrateurs et de gestionnaires dans le domaine culturel, métiers relevant des collectivités territoriales (chargé de développement de l'économie sociale et solidaire, chargé de développement de la vie associative, chargé de mission mobilité durable etc.), métiers des institutions publiques et organisations internationales (chef de projet ONG, institutions internationales, chargés d'études), métiers liés à la communication publique et à l'analyse socio-politique (chargé de conseil dans des cabinets privés, des associations ou des administrations), métiers de l'enseignement et de la recherche en sociologie et science politique etc. Le retour des diplômés confirme non seulement la variété, mais encore la conformité des débouchés effectifs à ceux envisagés. Toutefois la cohérence d'ensemble de ces trois spécialités et l'articulation entre les deux années de master n'est pas lisible.

Organisation
<p>L'organisation de la formation répond au principe de spécialisation progressive. Toutefois l'organisation est complexe avec une première année de master mutualisée avec la mention <i>Politiques européennes</i>, une cohabilitation avec l'Université de Haute-Alsace et une deuxième année de master associée à la dernière année du diplôme d'IEP.</p> <p>La première année de master, commune au master <i>Politiques européennes</i>, est composée d'un tronc commun en sciences sociales du politique et d'une spécialisation « Europe » ou « Action publique ». La formation de première année est donc généraliste et transdisciplinaire en sciences sociales.</p> <p>En deuxième année de master, les étudiants peuvent s'orienter vers les spécialités de la mention <i>Politiques européennes</i> ou choisissent l'une des trois spécialités de la mention <i>Science politique : Sciences sociales du politique (SSP), Politique et gestion de la culture (PGC), Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire (IPESS)</i>. Quelle que soit leur spécialité, les étudiants conservent des enseignements en commun en M2 (ils sont cependant réduits) et certains cours de chaque spécialité sont offerts en option dans les autres, ce qui est une bonne chose.</p> <p>Chaque spécialité présente en principe une double finalité professionnelle et recherche. Toutefois, la spécialité <i>Sciences sociales du politique</i> reste, davantage que les autres, tournée vers la recherche.</p> <p>Chaque spécialité de master présente une identité et une autonomie fortes. Ces spécialités semblent parfois davantage cohabiter qu'être véritablement intégrées dans une cohérence d'ensemble.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master paraît bien positionné dans son environnement. Il présente une certaine originalité à travers ses spécialités : seule formation dans le domaine de la culture dans le Grand Est et en économie sociale et solidaire dans le réseau des IEP. Ces formations se sont appuyées sur une demande locale influencée par le positionnement géographique de l'Alsace et la place de la ville dans la construction européenne.</p> <p>Les trois spécialités, et plus particulièrement <i>Politique et gestion de la culture</i>, orientent les enseignements vers la dimension européenne, prenant en compte la position géographique de l'Université de Strasbourg. La formation s'appuie également sur des enseignants étrangers.</p> <p>Chaque spécialité est insérée dans des réseaux nationaux spécifiques et dans des réseaux de recherche. La spécialité <i>Sciences sociales du politique</i>, si elle est bien adossée à la recherche, doit encore améliorer son insertion dans le tissu associatif, entrepreneurial et administratif en développant des partenariats pérennes.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique apparaît diverse et globalement équilibrée avec l'intervention de nombreux intervenants extérieurs, du monde universitaire ou professionnel.</p> <p>L'équipe pédagogique est composée de membres des différentes composantes du site alsacien, notamment l'Université de Strasbourg et celle de Haute-Alsace et de l'IEP. Des enseignants-chercheurs d'autres universités sont également sollicités. L'intervention de professionnels dans la formation en 2^{ème} année se fait à hauteur de 50 à 60 % selon les spécialités. Sur l'ensemble de la mention (M1 et M2 et celles que soient les spécialités), les heures assurées par des enseignants-chercheurs s'élèvent à 1 556h (soit 58 % du total dont 331h réalisées par des enseignants-chercheurs hors de l'université ou des chercheurs CNRS) et 1 138h réalisées par des professionnels (soit 42 % dont 69h par des professionnels associés). Les professionnels interviennent parfois pour des volumes très restreints (3h).</p> <p>Les enseignants-chercheurs et les responsables des spécialités se réunissent mensuellement. Il n'y a pas de réunions plus générales au niveau de la mention, ce qui est regrettable.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le nombre d'inscrits est globalement en croissance sur les deux années de master, mais avec des différences importantes entre la première année de master (45 étudiants en 2015-2016) et la deuxième (97) qui atteint son maximum fixé de 80 à 100 étudiants. Cette croissance est surtout liée au succès de la spécialité <i>Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire</i> qui compte, à elle seule, plus de la moitié des étudiants en deuxième année. A l'inverse, l'effectif de la spécialité <i>Sciences sociales du politique</i> (15 étudiants) est assez faible. Ces effectifs dénotent l'attractivité de la formation, mais aussi un déséquilibre entre les spécialités.</p> <p>Le décalage entre les effectifs de première et de deuxième année pose, par ailleurs, la question de l'articulation entre ces deux années : en effet, une grande partie des étudiants de la première année choisissent d'autres deuxièmes années de master que celles proposées ou n'y accèdent pas en raison de la sélectivité des formations, et à l'inverse, la deuxième année accueille de nombreux étudiants issus d'autres masters. Cela nuit à la continuité entre les deux années de la mention.</p> <p>Les taux de réussite des étudiants à l'issue de la 2^{ème} année sont très variables selon les spécialités : alors qu'ils sont bons et relativement réguliers pour les spécialités <i>Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire</i> (93 % et 83 %) et <i>Politique et gestion de la culture</i> (90 % les deux années), ils paraissent étonnamment faibles pour la spécialité</p>

Sciences sociales du politique (58 % et 50 %) sans que le dossier n'en donne l'explication.

Les données concernant l'insertion professionnelle sont assez parcellaires et sont généralement indiquées par spécialité plutôt que pour la mention. Aucune information chiffrée n'est disponible auprès de l'observatoire régional de l'enseignement supérieur pour les dernières années. Les seuls chiffres disponibles sont donc ceux de l'IEP résultant d'une enquête en ligne qui ne concerne pas toutes les déclinaisons de la formation. Les données disponibles sur le devenir des étudiants un an après la formation (taux de réponse d'environ 70 % des diplômés) révèlent un placement assez variable des étudiants en milieu professionnel. Ainsi, en 2014, 63 % des étudiants de la spécialité *Politique et gestion de la culture* sont en emploi (5 % en formation et 32 % en recherche d'emploi), 57 % pour la spécialité *Sciences sociales du politique* (les 43 % restants poursuivent une formation) et 73 % pour *Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire* (il n'est pas indiqué ce que deviennent les autres). La part d'emplois précaires ou à durée déterminée apparaît assez importante et les niveaux de salaire assez peu élevés pour ce niveau de diplôme, du moins pour les années suivant la sortie du master.

Le dossier ne fournit pas de données précises sur le devenir des étudiants de 1^{ère} année qui ne poursuivent pas dans la 2^{ème} année du master.

Place de la recherche

La place de la recherche est très satisfaisante. Les trois spécialités forment à la recherche comme à la pratique, la spécialité *Sciences sociales du politique* paraissant plus ouvertement tournée vers la recherche. Cette spécialité offre aux étudiants l'occasion d'organiser une journée d'études chaque année présentant les meilleurs travaux réalisés par des étudiants en la matière.

Pour la rédaction du mémoire de deuxième année, les étudiants sont invités à mettre en œuvre les outils découverts au cours de la formation. Certains étudiants peuvent réaliser leurs stages au sein du laboratoire.

Enfin, le laboratoire SAGE -Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe- (UMR), s'investit pleinement dans la formation dont les spécialités correspondent à des domaines de recherche de ses membres. Cet adossement a permis le rattachement à une école doctorale en sciences humaines et sociales en cohérence avec la formation, ce qui ne peut qu'être favorable aux étudiants, éventuels futurs doctorants.

Place de la professionnalisation

Les formations sont dispensées par des professionnels et des représentants des institutions visées comme pourvoyeuses d'emplois. Les rapports avec les professionnels sont également favorisés par l'ouverture du master à la formation continue des professionnels, notamment par des partenariats avec des agences spécialisées pour la spécialité *Politique et gestion de la culture* (Agence conseil des entreprises culturelles à Strasbourg, Agence culturelle d'Alsace).

Des praticiens sont invités à venir présenter leurs métiers et leurs milieux professionnels tandis que la professionnalisation de la recherche est également prise en compte par l'intervention de chercheurs non académiques au sein de la spécialité SSP, mais celle-ci aurait intérêt à développer encore davantage sa politique de professionnalisation en dehors de la préparation aux métiers de la recherche.

Les fiches RNCP de chaque spécialité sont claires et précises.

Afin d'aider les étudiants dans leur insertion professionnelle, un module « valorisation et professionnalisation » pris en charge par un ingénieur d'étude est mis en place (dans la spécialité *Sciences sociales du politique*) afin d'inviter les étudiants à travailler collectivement à la réalisation de leurs projets, autonomisation certainement profitable, d'autant qu'elle est associée à une veille de l'évolution de carrière des anciens (annuaire, alumni...). Les étudiants bénéficient également des solutions générales proposées par l'IEP (ateliers, forum...).

L'ensemble des enseignements des spécialités de 2^{ème} année sont orientés vers l'acquisition de compétences professionnelles générales et spécifiques tenant à la connaissance de méthode comme des milieux que les étudiants devraient intégrer.

Place des projets et des stages

Les stages sont optionnels en première année, mais concernent plus de la moitié des étudiants. Il n'est pas fait état d'un suivi ou d'une évaluation particulière de ces stages sous forme d'un rapport. Il semblerait de bonne politique de rendre un stage obligatoire dès la première année et de le valoriser ainsi sous forme d'ECTS.

En deuxième année, la place est variable selon la spécialité du master : obligatoire dans 2 spécialités du master (*Politique et gestion de la culture* et *Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire*), mais optionnel dans la spécialité *Sciences sociales du politique* où il ne concerne que 3 étudiants en 2014-2015 (sur 14 inscrits dans la spécialité). On recommande fortement de rendre aussi le stage obligatoire dans cette spécialité et de prévoir une évaluation spécifique, différenciée clairement du mémoire (pour l'instant le stage ne peut être effectué seul).

La durée du stage est également variable : au moins 4 mois en *Politique et gestion de la culture*, 2 mois pour *Sciences sociales du politique*, 22 semaines au minimum en *Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire*.

Le service d'aide à la recherche de stage réunit deux personnels administratifs accompagnés d'un enseignant référent.

Place de l'international
<p>Elle paraît assez variable selon les spécialités. Elle passe notamment par l'invitation (particulièrement en spécialité <i>Sciences sociales du politique</i>) de professeurs étrangers (deux à trois chaque année) et l'existence d'échanges internationaux. Les spécialités <i>Sciences sociales du politique</i> et <i>Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire</i> ont ainsi donné lieu à des partenariats avec des universités étrangères (universités de Fribourg, de Bologne, de Liège-Arlon, d'Agadir, de Marrakech...) permettant l'échange d'enseignants. Il n'est pas indiqué si ces enseignants interviennent en français ou en langue étrangère. Dans le cadre d'une convention entre l'Université de Haute-Alsace et l'Université C. Ayyad de Marrakech (Faculté des Lettres et Sciences Humaines), la spécialité <i>Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire</i> propose une formation délocalisée au Maroc, ce qui est une initiative très positive. De son côté, la spécialité <i>Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire</i> organise une « université internationale de formation sur site » chaque année, mais le dossier d'autoévaluation ne précise pas ce dont il s'agit.</p> <p>L'internationalisation de la spécialité <i>Politique et gestion de la culture</i> est apparemment très faible, aussi bien dans les enseignements que dans la mobilité des étudiants même si des stages ont été réalisés à l'étranger.</p> <p>S'agissant de la mobilité étudiante, 19 étudiants étrangers ont assisté à la formation en 3 ans (7 % des inscrits) et 9 étudiants ont effectué leur stage à l'étranger dont 6 hors Europe (3,5 % des inscrits). Des actions pour favoriser les mobilités pourraient être engagées.</p> <p>L'enseignement des langues paraît minimaliste : 2x15h en 1^{ère} année et une UE partagée avec la recherche documentaire en 2^{ème} année spécialité <i>Sciences sociales du politique</i>. Aucune formation n'est apparemment organisée dans les deux autres spécialités de 2^{ème} année. Il n'est pas fait état d'une certification en langue.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les étudiants intègrent la première année de master à l'issue d'études variées en l'absence de licence de science politique à ce jour. Le dossier d'autoévaluation ne fournit pas de données très précises, aucune indication n'étant donnée quant à l'entrée en 1^{ère} année.</p> <p>La circulation des étudiants se veut fluide entre les 1^{ères} années du master à l'Université de Strasbourg ou l'Université de Haute-Alsace et la 4^{ème} année du diplôme de l'IEP de Strasbourg vers la 2^{ème} année de master.</p> <p>En deuxième année, la sélection se fait différemment selon la spécialité. On notera qu'en SSP, la sélection se fait sur dossier et présentation d'un projet de recherche, ce qui semble contradictoire avec le fait que cette spécialité n'est plus censée préparer seulement à la recherche.</p> <p>Pour les étudiants arrivant directement en deuxième année de master, des bibliographies sont proposées pour favoriser leur remise à niveau dans les spécialités <i>Sciences sociales du politique</i> et <i>Politique et gestion de la culture</i> ; en <i>Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire</i>, ce sont des cours intensifs (le volume horaire n'est pas indiqué) qui sont mis en place avant la rentrée, ce qui semble une meilleure politique. Les dispositifs d'aide à la réussite reposent essentiellement sur l'existence d'entretiens avec les responsables de formation et les événements de mise en contact avec les professionnels (comme les « job weeks », dans la spécialité <i>Politique et gestion de la culture</i>). Les dispositifs d'aide aux étudiants pourraient être renforcés, notamment pour la spécialité <i>Sciences sociales du politique</i> où le taux de réussite des étudiants apparaît faible.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements ont lieu en présentiel ; la formation n'est pas ouverte à distance, la plateforme Moodle servant exclusivement à des dépôts de supports de cours et un accès à une bibliothèque numérique est disponible <i>via</i> le site de l'université. Une réflexion est prévue sur l'utilisation du numérique qui semble pour l'heure sous-exploité.</p> <p>Des aménagements d'études sont possibles pour les étudiants handicapés en accord avec le responsable de la formation. La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE).</p> <p>La spécialité <i>Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire</i> est ouverte à la formation continue (30 % de l'effectif), notamment pour les professionnels du travail social qui peuvent suivre la formation par alternance (les cours ayant lieu une semaine par mois) dans un parcours spécifique. Toutefois, le nombre d'étudiants en alternance reste faible, une attention particulière devrait être portée à son développement.</p> <p>Depuis la rentrée 2016, la formation continue existe aussi pour la spécialité <i>Politique et gestion de la culture</i> sans que les effectifs ne soient précisés. Il n'est pas fait mention de formation continue pour la spécialité <i>Sciences sociales du politique</i>.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Des jurys de semestre et de diplôme sont organisés, ce qui est conforme au principe de semestrialisation. La composition des jurys n'est pas indiquée.</p> <p>Une modalité classique d'évaluation par contrôles terminaux prévaut en 1^{ère} année de master même si d'autres modalités sont annoncées qui permettraient plus de souplesse et de travail individuel ou collectif sans qu'elles soient davantage décrites.</p>

<p>En deuxième année, elles se font différemment selon chaque spécialité, à chaque fois en cohérence avec leurs objectifs spécifiques et la volonté d'autonomisation des étudiants. Ainsi, en <i>Sciences sociales du politique</i>, il s'agit d'exercices visant surtout à préparer au travail de recherche, tandis qu'en <i>Politique et gestion de la culture</i>, des cas pratiques sont prévus pour certains enseignements techniques tandis que les enseignements théoriques sont évalués à partir de travaux personnels (dossiers, notes de synthèse, note de recherche, etc.). L'évaluation en <i>Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire</i> paraît plus floue.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Il n'y a pas de suivi des compétences acquises par l'étudiant autre que par les modalités de contrôle des connaissances. Aucun dispositif spécifique n'est prévu pour l'heure, l'université réfléchissant globalement à la mise en place d'un « portefeuille de compétences ».</p> <p>Un supplément au diplôme est offert aux étudiants qui le souhaitent, il donne des indications claires et pertinentes (mais il n'est pas fourni dans le dossier pour la spécialité <i>Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire</i>).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Le suivi est effectué annuellement par l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ) sur des cohortes de trois ans, mais la dernière enquête disponible (de 2013) porte sur les enquêtés 2010 et ne correspond pas au même périmètre de la mention, elle n'est donc pas exploitable en l'état.</p> <p>Le suivi est davantage assuré par l'IEP, mais seulement pour les spécialités organisées à l'IEP (<i>Politique et gestion de la culture</i> et <i>Sciences sociales du politique</i>). Il est dommage que la spécialité <i>Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire</i> ne bénéficie pas d'une telle enquête et que l'on n'ait pas une vue générale pour l'ensemble des diplômés. Ce point doit être renforcé.</p> <p>Une association et un réseau des diplômés existent pour la spécialité <i>Sciences sociales du politique</i>, mais reste incomplète au niveau de l'ensemble de la formation, ce qui est regrettable.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Un questionnaire de satisfaction est envoyé chaque année aux étudiants avec un taux de réponse de 45 % en moyenne, mais les résultats n'en sont pas communiqués (bien qu'il soit indiqué une satisfaction élevée des étudiants dans l'évaluation annuelle des formations).</p> <p>Une réunion bilan a lieu en fin de chaque semestre avec les étudiants et un conseil de la mention <i>Science politique</i> existe également, mais il n'est pas précisé avec quelle régularité il se réunit ni les modalités précises de son fonctionnement. Des conseils de perfectionnement sont mis aussi en place au sein de chaque spécialité, mais apparemment pas avec des étudiants en cours de formation, ce qui est non réglementaire. L'existence de ces divers conseils peut être une bonne chose, mais leur multiplication ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble de la cohérence de la mention sur les deux années.</p> <p>Le dossier ne fait pas état des évolutions qui ont pu être tirées des évaluations par les étudiants ou par ces différents conseils.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation attractive.
- Une équipe pédagogique de qualité associant à la fois des enseignants-chercheurs reconnus dans leur domaine et une bonne représentation du monde socio-professionnel.
- Un effort d'adaptation des modalités d'évaluation en 2^{ème} année de master au regard des objectifs poursuivis.

Points faibles :

- Une structuration du master manquant de cohérence et de lisibilité d'ensemble, à la fois dans l'articulation des deux années du master, dans les liens entre la 1^{ère} année de master (Université de Strasbourg et Université de Haute-Alsace) avec la 4^{ème} année du diplôme d'IEP ou dans l'organisation des différentes spécialités en deuxième année.
- Des disparités importantes d'attractivité et de réussite des étudiants entre les différentes spécialités du master en deuxième année (la spécialité *Sciences sociales du politique* appelle, de ce point de vue, la vigilance).
- Une internationalisation relative suivant les spécialités (trop faible dans la spécialité *Politique et gestion de la culture*).
- Des informations insuffisantes au niveau de la mention sur certains aspects comme le recrutement en première année de master et l'insertion professionnelle globale des étudiants.

Avis global et recommandations :

La formation est de qualité et répond aux attentes particulières du secteur géographique et professionnel et apparaît bien implantée dans son environnement.

Néanmoins, la structuration du master pourrait être améliorée. En effet, elle ne semble pas avoir complètement intégré le principe d'un cycle master sur deux années. Les deux années sont pensées de manière encore assez autonome l'une par rapport à l'autre et, en deuxième année, les spécialités de master restent assez peu intégrées dans une cohérence d'ensemble et semblent plutôt cohabiter.

Le dossier d'autoévaluation présente d'ailleurs chaque spécialité de manière très séparée et les données manquent parfois pour la première année du master (par exemple concernant le recrutement ou les modalités d'évaluation) ou pour l'une ou l'autre des spécialités. En particulier, la spécialité *Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire*, cohabilitée par l'Université de Strasbourg et l'Université de Haute-Alsace, paraît assez détachée des deux autres qui relèvent davantage de l'IEP. Elle relève plus du champ de l'économie et de la gestion (en cohérence avec son champ de rattachement au sein de l'Université de Haute-Alsace) et n'est pas, semble-t-il, proposée aux étudiants de 5^{ème} année de l'IEP. Cela peut amener à une réflexion sur l'intérêt d'une cohabilitation qui reste pour l'heure assez artificielle.

La spécialité *Sciences sociales du politique*, quant à elle, semble encore essentiellement tournée vers la recherche, contrairement à la volonté affichée de favoriser la double finalité recherche et professionnelle.

On recommande donc de repenser l'articulation entre la première et la deuxième année et de renforcer la professionnalisation de la spécialité *Sciences sociales du politique*. A cet égard, la mise en place d'un stage obligatoire dans toutes les spécialités (voire dès la première année) est nécessaire.

L'internationalisation apparaît aussi plus ou moins poussée selon les spécialités et elle mériterait d'être développée dans la spécialité *Politique et gestion de la culture*. D'une manière générale, la poursuite de l'apprentissage des langues pourrait être aussi renforcée avec notamment des préparations à des certifications en langue.

Enfin, le suivi des diplômés mériterait d'être amélioré. L'organisation d'une association des diplômés au niveau du master serait utile en la matière.

Observations de l'établissement

Master

Mention : *Science politique*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Institut d'Etudes Politiques**Michel DENEKEN**

Président

L'évaluation attire l'attention sur le décalage entre les effectifs de la première et des secondes années de Master. Cet état de fait est dû au caractère jusqu'ici très généraliste du M1 SPS qui ouvrirait sur des spécialités de Master relevant d'autres mentions (notamment Master 2 Politiques européennes ou Master 2 Histoire des relations internationales). L'architecture de l'offre de formation 2018-2023 vise à articuler plus fermement les deux années de Master à l'intérieur de la mention Science politique, ce qui se traduira par une maquette de la première année de Master structurée en pré-spécialisations tubulaires débouchant sur les parcours types des secondes années de master de la mention.

L'évaluation attire également l'attention sur des effectifs relativement faibles, autour d'une quinzaine dans la spécialité Sciences Sociales du Politique. Dans un contexte général de désaffection à l'égard des formations à la recherche, l'équipe pédagogique a toujours visé à maintenir un niveau d'exigence dans la sélection des dossiers (la mention Science Politique étant demeurée sélective). La création en 2016 de la 4^e année Politiques et sociétés (POSO) du diplôme de l'IEP et le succès du M1 garantissent désormais un recrutement plus important dans ces deux formations, ce qui est déjà notable cette année (23 inscrits), et ne fera que se développer à l'avenir du fait de l'entrée de droit en M2 à l'issue du M1 et la 4^A POSO.

L'évaluation soulève également la question du « taux d'échec », à laquelle il avait déjà été répondu lors de l'évaluation précédente. En l'occurrence, ce taux apparemment élevé correspond presque entièrement au cas d'étudiants qui ont réussi leurs examens mais, n'ayant pu terminer la rédaction de leur mémoire, sont réinscrits pour une deuxième année. Depuis la création de la formation en 2005, seuls deux étudiants ont échoué aux examens et n'ont pas été autorisés à redoubler. S'y ajoutent quelques abandons. En dehors de ces cas, le taux de réussite réel, incluant les cas d'étalement de la scolarité sur deux ans, avoisine en fait les 100 %, grâce notamment à la sélection appropriée évoquée dans le point précédent.

L'évaluation recommande enfin « fortement » de rendre un stage obligatoire dans la spécialité SSP. Cette recommandation est déjà appliquée pour les étudiants ayant des objectifs professionnels dans d'autres secteurs que celui de la recherche. L'évaluation des stages obligatoires pour ces étudiants n'est pas différenciés du mémoire – le stage, effectivement, ne peut être effectué seul –, mais c'est justement une des caractéristiques et une des originalités

Cabinet de la PrésidenceBât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes**Adresse postale :**4 rue Blaise Pascal
CS 90032

67081 Strasbourg Cedex

Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81

Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr

revendiquée de la spécialité que de proposer des outils de sciences sociales – éprouvés dans un mémoire de recherche, de fait plus léger – jugés utiles, voire nécessaires, dans le cadre d'une activité professionnelle non orientée par la recherche proprement dite. Toutefois, cette recommandation apparaît peu pertinente pour ceux des étudiants se préparant précisément aux métiers de la recherche. Elle ne leur permettrait pas de réaliser un mémoire de recherche en temps utiles et de manière compétitive avec d'autres formations en France tournées vers la recherche et l'enseignement. De surcroît, si les stages, pour ces étudiants, ne sont pas obligatoires, ils restent une faculté, et nous avons développé une politique d'accueil en stage au sein du laboratoire SAGE – cette politique sera poursuivie et, selon les moyens budgétaires, renforcée.

Strasbourg, le 2/06/2017



Michel DENEKEN